

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1<sup>er</sup> Septembre 1891

**NOUVELLES LOCALES**

Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse, Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu, accompagnés de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, sont arrivés à Paris vendredi dernier, venant de Kreuznach.

Les grands travaux d'embellissement de Monte Carlo sont menés très activement. Les agrandissements de l'hôtel de Paris, confiés à M. Mombelli, entrepreneur, sont conduits avec la plus grande diligence.

De toutes parts, d'ailleurs, les habitants de la Principauté mettent à profit la saison pour apporter à leurs immeubles, les améliorations que nécessite l'accroissement continu de la population hivernale. Ce ne sont partout que terrassements et chantiers de constructions. C'est le cas de répéter, pour prouver la prospérité de notre pays, l'adage connu : « Quand le bâtiment va, tout va. »

Entré dans notre port, jeudi dernier, le vapeur anglais *Columba*, capitaine Furneaux, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz. Dix-neuf hommes d'équipage, 644 tonneaux.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans notre dernier numéro, c'est dimanche prochain, 6 septembre, que le Comité monégasque des bals de la Saint-Roman donnera sa fête de clôture.

Voici le programme qui nous est communiqué : à 2 heures de l'après-midi, concert vocal et instrumental avec le gracieux concours de la Société Chorale et de la Société Philharmonique ; tirage de la tombola organisée par la Société Chorale ; jeux divers, tels que : la Lanterne Magique, le Siège Tonkinois, la Douche aérienne, etc., avec prix ; à 8 heures et demie du soir, grand bal de bienfaisance.

Nous ne doutons pas du succès de cette fête, qui couronnera dignement les soirées dansantes si bien organisées par notre Comité local.

A l'occasion du centenaire de Meyerbeer, M. F. Bonnaud donnera le samedi 5 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, un concert exclusivement composé des œuvres du maître et dont voici le programme :

- Ouverture de *Robert le Diable*..... Meyerbeer.
- Fantaisie sur l'*Africaine*..... id.
- MM. Bourdarot et Chavanis.
- Valse du *Pardon de Ploërmel*..... id.
- M. Caubère.
- Ouverture de l'*Etoile du Nord*..... id.
- Polonaise de *Struensée*..... id.
- Entr'acte et air des *Huguenots*..... id.
- M. Caubère.
- Marche du Sacre du *Prophète*..... id.

**VICE-CONSULAT D'ITALIE**

M. Hector de Angelis, gérant du vice-consulat d'Italie à Monaco, nous prie de porter à la con-

naissance de ses nationaux que ceux d'entre eux qui n'ont pas accompli les obligations qui leur étaient imposées par la loi militaire, sont invités à se présenter au bureau du vice-consulat, de 9 à 11 heures du matin, afin de remplir les formalités nécessaires pour qu'ils puissent profiter de l'amnistie qui vient d'être accordée aux réfractaires de l'armée royale, par Sa Majesté le Roi d'Italie.

**CONSULAT DE BELGIQUE**

M. le Consul de Belgique nous prie d'insérer l'avis suivant :

Conformément à une circulaire du Ministère des Affaires Etrangères de Belgique, en date du 1<sup>er</sup> août 1891, les sujets belges résidant à Monaco peuvent, après avoir justifié de leur nationalité, se faire inscrire sur un registre matricule tenu à cet effet dans la chancellerie du Consulat, rue de Lorraine, n° 9.

L'inscription au registre a lieu gratuitement. Toute dans l'intérêt des Belges, cette mesure procure notamment aux personnes inscrites un moyen de démontrer que leur établissement à l'étranger étant fait avec esprit de retour, elles désirent conserver leur nationalité (art. 17 du Code civil) et leur permet, en cas de besoin, d'entrer facilement en rapport avec le Consulat.

Des certificats d'immatriculation sont remis aux personnes qui en font la demande ; la délivrance et le visa de ces documents sont soumis aux droits fixés par les numéros 28 et 29 du tarif annexé à la loi du 16 mars 1854. Les Consuls sont autorisés à accorder remise totale ou partielle desdits droits.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Saint-Raphaël.** — La maquette du monument d'Alphonse Karr vient d'arriver à Saint-Raphaël. Ce projet, dû à un artiste de talent, M. le sculpteur Lemaire, consiste en un buste d'Alphonse Karr, en bronze, placé sur un socle de porphyre de trois mètres de hauteur. De la mi-hauteur du socle se détache une guirlande en bronze, contournant le buste et formant, en retombant, une sorte de couronne. En dessous seront gravés, en lettres d'or, les beaux vers adressés par Lamartine à Alphonse Karr.

**Golfe-Juan.** — Vendredi soir, le croiseur anglais de 1<sup>re</sup> classe le *Undaunted*, venant du sud-est, a mouillé en rade du Golfe-Juan. Il a fait un salut de 21 coups de canon, avec le pavillon français au grand mat. Le salut lui a été rendu par le *Formidable*.

Le commandant anglais, dès que son navire eut jeté l'ancre, est allé rendre visite au vice-amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée.

**Grasse.** — Un enfant de 13 mois, de nationalité italienne, avait été abandonné sur la rue par sa mère, dans une voiture en bois quadrangulaire, destinée à apprendre aux enfants à marcher. Par ses mouvements, l'enfant poussa la voiture contre les jambes d'un cheval attelé à une charrette ; la bête eut peur et se mit à marcher, entraînant avec la roue la voiture de l'enfant. La voiture fut brisée au sommet, et l'enfant mourut en vomissant le sang, quoique sur le corps on n'ait remarqué qu'une légère compression à la tête.

**Bendejun.** — Il y avait plus de vingt ans que nous n'avions vu nos oliviers aussi prospères que cette année. Jamais ils ne furent d'un si beau vert et si bien garnis d'olives.

La récolte promet donc d'être abondante en généralité.

**Villefranche.** — Le cuirassé russe *Amiral-Nakimoff*, appartenant à l'escadre de la Baltique, vient d'arriver à Villefranche. Ce navire file 16 nœuds, porte une tourelle centrale et est armé de 8 canons de gros calibre et de 14 pièces de petit calibre. Son équipage est environ de 500 hommes.

**Menton.** — On écrit de Menton :

La question si importante pour notre ville des trams omnibus, et à laquelle tout le monde s'est vivement intéressé, vient d'être enfin résolue à la satisfaction de tous, il faut l'espérer.

A la suite de la suspension, par l'ancien entrepreneur, de son service de tram-omnibus, M. le maire et le Conseil municipal, désireux de donner au public un service irréprochable réglé par des conditions et garanti par un cautionnement, élaborèrent un règlement servant de cahier des charges, qui serait imposé aux futurs soumissionnaires. Ce cahier des charges fut communiqué aux entrepreneurs de voitures de Menton, Nice, Monaco, Cannes, Toulon et Marseille. Plusieurs déclarèrent ne pouvoir s'en charger, deux concurrents seuls se présentèrent et leurs demandes furent immédiatement communiquées au Conseil municipal convoqué d'urgence en commission plénière.

La première, celle de M. Vincent Acquarone, demandait l'entreprise d'une seule partie du service, c'est-à-dire de la ligne de Menton-Ville à la Lodola avec faculté d'établir sur ce tronçon, un deux ou quatre omnibus suivant les besoins, ce qui aurait porté un grand préjudice aux cochers de place, et demandait, en outre, un changement d'horaires ; la seconde, présentée par MM. Scionico et Biamonti, tendait à l'obtention de tout le service aux conditions fixées, tout en faisant des réserves pour la ligne du Carrei et en désirant que le cautionnement produisit intérêt, ce que la commission reconnut fort juste. En présence de ces deux requêtes, le Conseil municipal accorda la préférence à celle qui, en acceptant sans modifications le cahier des charges, assurait au public le service le plus complet. MM. Scionico et Biamonti furent donc, en principe, acceptés comme adjudicataires par le Conseil municipal.

Après entente avec la municipalité et sur les pressantes sollicitations de celle-ci, ces messieurs voulaient bien se charger aussi du service du Carrei. Ils devenaient ainsi entrepreneurs de tout le réseau aux conditions fixées par le règlement. Ils signaient leurs engagements et opéraient sur le champ le versement des 2,500 francs, montant du cautionnement qui sera versé à la caisse des dépôts. Le nouveau service, selon les conditions, commencera dans un mois environ. Ainsi s'est terminée cette affaire qui se rattache intimement à l'avenir et à la prospérité de notre station hivernale.

**CAUSERIE**

**Protection aux oiseaux**

Un de nos lecteurs appelle notre attention sur la protection à accorder aux petits oiseaux qui sont, dans nos

contrées, de plus en plus rares. Il voudrait voir plus connue cette maxime de l'écriture : « Si en te promenant tu trouves en ton chemin, sur arbre ou à terre, un nid d'oiseaux et la mère à côté, tu ne prendras ni la mère ni les petits, mais tu les laisseras en liberté. »

Pourquoi y a-t-il encore tant d'enfants qui dénichent les nids, font des colliers avec les œufs, les suspendent à la cheminée de la maison et s'imaginent avoir un très grand plaisir à poursuivre cette œuvre de destruction ; c'est assurément parce qu'on n'a pas formé leur cœur. L'enfance est sans pitié, dit-on ; il semble qu'ayant un plus grand besoin de vivre, elle veuille détruire davantage ; néanmoins, pour peu qu'on démontre aux enfants combien l'action de dénicher un nid est cruelle et barbare, il en est peu qui restent insensibles à la leçon qu'on leur donne ; ceux qui n'en tiennent pas compte sont, n'en doutez pas, de mauvais cœurs.

Faites assister, dit M. Ernest Menault, un enfant déjà en âge de comprendre à la confection d'un nid ; qu'il puisse voir les oiseaux en apporter brin à brin les matériaux, puis confectionner au milieu de l'herbe des champs, de la senteur des bois, dans l'ombre et le silence, un berceau moelleux fait de mousse ou de fin duvet ; qu'il puisse voir la mère pondre, chanter, puis, silencieuse, couvrir avec ardeur, et s'oublier jusqu'à se laisser prendre sur son nid ; qu'il assiste à ce touchant tableau de petits affamés qui, le bec toujours ouvert, ne font que crier la faim et solliciter la tendresse de leurs parents. A l'ardeur de leur travail, à leur activité incessante, l'enfant comprendra combien il serait cruel d'enlever à une si bonne mère ses œufs qu'elle couve avec tant d'amour, langes protecteurs d'une jeune famille qui tout à l'heure aura des ailes.

Déjà vous les voyez arriver ces messagers du printemps, ils apparaissent avec les premières fleurs et les premiers insectes ; ils s'installent dans nos champs, dans nos bois, dans nos jardins ; ils travaillent sans relâche à purger la terre de tous ces petits êtres destructeurs, vers, chenilles, insectes, qui, s'ils n'y mettaient bon ordre, auraient bientôt détruit le fruit de nos travaux.

Eux seuls, en effet, peuvent poursuivre les insectes dans les airs, au milieu des feuilles, sous les écorces et jusque dans le calice des fleurs ; eux seuls peuvent nous délivrer de ces parasites, répandus partout, qui nous disputent nos moissons. La mission des oiseaux est de limiter les multiplications et, par conséquent, les ravages du monde des insectes. Leur organisation les rend absolument propres à ce travail.

Leur vol rapide, leur vue perçante, leur appétit insatiable, leur goût pour les insectes, en font des échenilleurs émérites. Il y a toute une tribu de ces oiseaux qu'on appelle pour cela les insectivores, c'est la nombreuse famille des becs fins : le mélodieux rossignol, la gentille fauvette, l'aimable rouge-gorge, la charmante bergeronnette, le petit roitelet, le grimpeur timide, le troglodyte familier, le coucou méfiant, la joyeuse hirondelle, le brillant chardonneret, le gai pinson, l'alouette légère, le sombre engoulevent et une multitude d'autres dont les services, pour être moins connus, n'en sont pas moins incontestables.

Eh bien, malgré tant de services rendus, on détruit en France annuellement environ 80 à 100 millions d'œufs. C'est par milliards qu'il faut compter les insectes nuisibles qu'auraient fait périr ces millions d'infatigables échenilleurs.

Ce ne sont pas seulement les œufs que nous détruisons sans utilité, par pur caprice ; ce sont les oiseaux eux-mêmes. Quand ces joyeux chanteurs se mettent en marche pour venir chez nous saluer le printemps, qui ne sait comme ils sont regus sur les bords de la Méditerranée ! Et cependant ce ne sont pas seulement des chanteurs, ce sont des protecteurs, des défenseurs de nos moissons.

Aux environs de Marseille, de Toulon, des villes et villages de la côte, la plupart des hauteurs sont garnies ou plutôt couvertes d'engins de chasse.

Au dire de M. Sacc, les chasseurs détruisent 100 à 200 becs fins par jour et pendant plusieurs semaines.

Aussi cette destruction déréglée a porté ses fruits. De toutes parts, on se plaint de la multiplication effrayante des insectes.

La vigne, les céréales, la pomme de terre, les arbres

à fruits sont aujourd'hui périodiquement attaqués, ravagés d'une façon permanente par des légions d'insectes.

Comme le rappelait avec raison, dans un rapport au Sénat français, il y a quelques années, M. de la Sicotière, en admettant que la production en France, année moyenne, soit de 48 millions d'hectolitres de vins, de 95 millions d'hectolitres de blé, de 32 millions de quintaux de betteraves, et que cette production, dans son ensemble, représente une valeur de plus de 3 milliards, il faut reconnaître, avec un savant entomologiste, M. Guérin Meneville, que les dommages annuels atteignent le dixième, le cinquième, parfois même le quart des récoltes, soit au minimum 300 millions. Dans cette évaluation ne sont pas compris les 300 millions du phylloxera. C'est donc un impôt total de plus de 600 millions de près d'un milliard, suivant quelques économistes, c'est-à-dire deux ou trois fois plus lourd que l'impôt foncier, y compris les centimes additionnels, que les insectes nuisibles prélèvent chaque année sur les récoltes en France.

H. L.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Depuis trois jours, il fait beau, et la physionomie de Paris a changé subitement, comme un tableau de féerie. Il y a du monde au Bois, dans les théâtres restés ouverts, devant les terrasses des cafés, sur les trottoirs des boulevards ; mais plus on examine cette foule, plus on s'aperçoit que le Parisien n'est plus à Paris.

Les robes des femmes ont des airs de province ou des formes exotiques ; les vestons des hommes ont des coupes anglaises, belges ou marseillaises, et partout on voit sur des têtes qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer de petits chapeaux en feutre noir ayant l'aspect de chapeaux haute forme dont on aurait rogné les ailes et coupé en deux le sommet. C'est une mode que quelques chapeliers parisiens avaient essayé de lancer ; mais aucun *clubman* n'avait consenti à se défigurer en adoptant cette coiffure : lesdits chapeliers ne se sont pas découragés ; ils ont patiemment attendu l'invasion annuelle des provinciaux et des étrangers en quête de la dernière mode de Paris et ils ont écoulé leur stock de cônes tronqués.

Où est le vrai Parisien ? Où est la vraie Parisienne de ce monde ? — Un peu partout ; mais en si petit nombre et si disséminé que nulle part il ne donne le ton et ne dirige le mouvement mondain. J'ai dit déjà combien les plages au bord de la mer étaient délaissées. Par suite d'injustes prétentions, Trouville n'a plus joui de son ancienne faveur. Les autres stations voisines n'ont pas été plus heureuses ; il est vrai qu'elles ont essayé de se consoler par une phrase que j'ai entendu répéter un peu partout : « Ici, c'est une station de famille. » Singulière prétention dans des contrées où les casinos pululent et essaient d'attirer le public par des concerts ou de futilles spectacles, où les « petits chevaux » et le baccara se disputent les enjeux des baigneurs !

Houlgate, cependant, fait exception, et c'est, en réalité, un endroit charmant où un public d'élite est allé se reposer. La villa Nélaton est occupée par la veuve du grand chirurgien et par sa fille, M<sup>me</sup> Vergé. On s'amuse beaucoup dans les villas de M. et M<sup>me</sup> Gaston Ménier ; dans d'autres villas habitent la baronne Hottinguer ; le vicomte et la vicomtesse de Sainte-Suzanne ; M<sup>me</sup> Jules Koenigwaster ; M<sup>me</sup> Henriette Sulzbach avec ses petites-filles, M<sup>lles</sup> de Weissweiler ; le comte et la comtesse de Crésenoy de Lyonne ; M<sup>me</sup> de Damrémont ; la comtesse de Charnacé ; la comtesse de Chevreuse et ses petites-filles, M<sup>lles</sup> de Chaulnes ; le marquis de Gouvin Saint-Cyr ; le comte et la comtesse Arthur de Vogüé ; la baronne Finot ; la vicomtesse de la Tullaye ; M<sup>me</sup> Edmond Beer ; le vicomte et la vicomtesse de la Noüe, etc. Tout ce monde élégant reste chez soi le soir, malgré les efforts que fait M. Plet, du Gymnase, pour attirer le public au Casino.

Dinard, où l'on a joué dans une fête de bienfaisance une charmante comédie du comte des Francs : *A la Campagne*, est surtout fréquenté par l'aristocratie étrangère. Le grand-duc Michel et sa femme y sont très entourés. Les Anglais vont de préférence à Dinard, pour lequel la nature a prodigué les sites pittoresques.

A Dieppe, c'était, cette semaine, la fin des courses, et on a prodigué les feux d'artifice et les illuminations ; ce qui est préférable, je l'avoue, aux tziganes et aux lanternes de Trouville. Mais, là encore, en dehors du monde du sport qui a l'habitude d'assister à toutes les réunions

normandes, il y a surtout des Américains et des Anglais. Je devrais dire des Américaines et des Anglaises, car il y a plus de femmes que d'hommes. Ces jolies étrangères sont maîtresses de tous les plaisirs ; le lawn-tennis fait fureur, et dans un bal de bienfaisance donné au Casino on a surtout dansé le boston.

Où est le Parisien ? où est la Parisienne ? — Je ne vous dissimulerai pas qu'il est surtout en Suisse, qu'elle est surtout dans le pays des lacs et des glaciers. J'ai pu m'échapper quelques jours dans ce pays de Guillaume Tell et des accidents de chemin de fer. J'ai été émerveillé de l'activité et de la promptitude avec laquelle les ingénieurs prenaient, sans perdre une heure, toutes les mesures utiles pour éviter à l'avenir de sinistres catastrophes. On ne recule ni devant les difficultés techniques, ni devant les dépenses. On sèmera l'or et on en récoltera. Nulle part, en Europe, on ne pratique aussi bien et aussi bon marché la vie commode. Les hôtels sont des merveilles de bonne organisation et la table est généralement excellente, sans que le voyageur soit trop écorché. Aussi ai-je pu constater qu'avant peu la Suisse serait entièrement pailletée d'hôtelleries et de « pensions » à 5, 6, 7, 8 et 10 francs par jour. On en a mis partout où il y a un site, un glacier, un lac ou une source d'eau minérale. On commence à en mettre où il n'y a rien de tout cela, et les voyageurs y vont « pour respirer » m'a dit l'un d'eux que j'ai rencontré en un lieu où je m'étais rendu sans trop savoir pourquoi j'y allais, uniquement parce que des services de transport fort bien organisés indiquaient que dans cet endroit sans caractère on pouvait bien dîner et bien dormir. Tout, en Suisse, est organisé pour que le voyageur n'ait aucun ennui, aucun souci, lors des changements de lieu ; il n'a à s'occuper ni de ses bagages, ni des moyens d'accès aux gares et aux pontons des bateaux ; les hôtelleries pourvoient à tout. Les voyages sont des promenades et non des déplacements fatigants, comme en France. Je crois qu'on ferait bien d'envoyer en Suisse, pour faire un voyage d'étude, les innombrables industriels qui veulent créer en France des stations balnéaires partout où il y a une petite plage, qui vous attirent dans des hôtels ou des villas d'un confortable trop primitif et réservant pour les notes seules leurs idées grandioses. Qu'on y prenne garde ! Si lesdits entrepreneurs ne font pas de louables efforts pour augmenter le bien-être des baigneurs et atténuer leurs tarifs, les Parisiens et les Parisiennes iront l'année prochaine au-dessus du Mont-Blanc, où on construit un chemin de fer à leur intention, et ils n'iront plus à Dieppe, à Trouville, à Cobourg, à Dinard, à Pernic, endroits presque aussi lointains que le lac de Genève, grâce aux prodiges de célérité qu'ont accomplis les Compagnies en organisant des trains rapides pour la République voisine.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Une exposition d'insectes, organisée par la Société d'apiculture et d'insectologie, est ouverte à Paris, sous le patronage du ministère de l'agriculture.

Cette exposition comprend les insectes utiles, avec leurs produits à l'appui et des preuves sur les services qu'ils rendent, et les insectes nuisibles, avec les preuves non moins frappantes des dégâts qu'ils causent. Les pertes que les insectes nuisibles causent annuellement à l'agriculture se chiffrent, en France, à plus de trente millions. Qu'il suffise de signaler parmi ces derniers la cécydromie et l'alucite pour les céréales, le phylloxera, la pyrale et l'eumolpe pour la vigne ; le dacus pour l'olivier, le puceron lanigère, l'enthonoma pour le pommier, etc.

Le programme de cette exposition est divisé en cinq sections : la première comprend tous les insectes utiles, rangés en six classes ; chaque espèce est représentée à ses divers états d'œuf, de larve, de chrysalide et d'insecte parfait. Chaque série d'insectes est accompagnée des végétaux dont elle se nourrit.

La seconde division est consacrée aux insectes nuisibles, qui forment dix classes. Ce qu'il y a de particulier à dire de cette division, c'est que bon nombre de destructeurs dont elle est formée sont presque microscopiques et que, parfaitement décrits et classés par les entomologistes, on ignore encore les mœurs et les transformations de quelques-uns, chose essentielle à connaître. A côté de chaque insecte destructeur, on a placé les végétaux qu'il dévore, afin que le public ait un tableau fidèle de ses dégâts.

La troisième division comprend tous les « auxiliaires » ;

d'abord, les insectes carnassiers, tels que carabiques, staphylins, qui font une guerre sans relâche aux pucerons, papillons, etc.; puis les mammifères, les reptiles et les oiseaux insectivores. Les animaux de cette division sont présentés, autant que possible, vivants.

La quatrième division est formée d'animaux différents des insectes, puisqu'ils appartiennent aux mollusques, mais que la plupart des agriculteurs sont habitués à confondre avec les insectes nuisibles et par les ravages, et par les moyens employés à leur destruction : ce sont les limaces et les escargots.

Enfin, la cinquième division comprend tout ce qui a trait aux arts et aux industries dans lesquels les insectes figurent. Des projections oxydriques des insectes microscopiques et de leurs dégâts seront faites pour mieux éclairer la religion des visiteurs. Enfin, des conférences publiques auront lieu tous les deux jours dans une salle réservée de l'exposition.

UN OMNIBUS TÉLÉGRAPHIQUE

L'Administration des postes et télégraphes se préoccupait depuis quelque temps déjà de la façon dont se ferait le service des innombrables communications télégraphiques auxquelles donneront lieu en France les prochaines manœuvres de l'Est et le voyage de M. Carnot.

A cette occasion, M. Villot, inspecteur, va mettre pour la première fois en œuvre une innovation dont il est l'auteur. C'est une voiture, véritable bureau télégraphique ambulante, que l'on mettra sur un truc quand le chemin de fer pourra être utilisé, mais qu'un attelage du train des équipages suffira très bien à conduire sur les routes.

Plus d'emballage minutieux, plus de crainte d'accidents pour ces délicates machines dont le moindre choc détraque les rouages compliqués. C'est le rêve.

Nous avons pu visiter hier rapidement l'omnibus télégraphique de M. Villot, dit un rédacteur du *Petit Journal*. C'est une sorte de fourgon long de 3 mètres y compris le siège, large de 1 mètre 60, haut de 1 mètre 60 aussi. Deux petites fenêtres l'éclairent de chaque côté. Il est peint en noir rechapé de vert; il est muni d'une impériale recouverte d'une bâche, où l'on placera les bagages de l'équipe. A chaque coin est fixé un de ces gros isolateurs en porcelaine blanche qui servent à fixer les fils aux poteaux télégraphiques. Ce signe servira à faire reconnaître de loin la voiture qui, en outre, porte sur sa face postérieure cette indication « bureau télégraphique ambulante ».

L'intérieur est admirablement aménagé. Songez que, dans un aussi petit espace, on est arrivé à caser, et très commodément pour ceux qui auront à les manipuler, deux appareils Hughes et un Morse avec tous les accessoires qu'ils comportent, y compris les quinze boîtes en ébonite (caoutchouc durci), contenant chacune douze petites piles Leclanché, qui doivent assurer au matériel le courant électrique dont il a besoin; un poêle, de grosses lampes à huile, avec réflecteurs; les outils nécessaires aux installations et aux réparations; des sièges, cela va sans dire, des tablettes, des casiers, des tiroirs, des pupitres et, pour comble de perfection, un téléphone que l'on pourra employer toutes les fois que la voiture se trouvera à proximité de l'un des fils téléphoniques du réseau français.

On imagine aisément quels services peut rendre une telle *roulotte*. Se trouve-t-on dans une ville pourvue normalement d'un bureau télégraphique bien outillé? la voiture est amenée à la porte de ce bureau et le plus simplement du monde lui vient en aide sans qu'il y ait rien à déranger à l'intérieur des locaux.

Se trouve-t-on dans un village, en rase campagne même? A deux, trois, cinq cents mètres, court une ligne télégraphique. Rien de plus simple encore : un homme grimpe à un poteau, coupe le fil qui y est suspendu et fixe les bouts de ce fil aux rubans métalliques que déroulent deux grosses bobines placées à l'extérieur de la voiture sur ses deux faces latérales. La communication avec n'importe quel point est ainsi établie en quelques minutes.

L'omnibus télégraphique de M. Villot, avec les trois appareils qu'il contient, transmettra s'il le faut cinq mille mots à l'heure. Il accompagnera constamment au cours des grandes manœuvres l'état-major général. Cela

dit à l'adresse des innombrables journalistes qui suivront ces intéressantes opérations militaires.

La plus belle collection de pipes, au dire des Belges, est celle du capitaine Bragge; elle renferme 5,000 spécimens. Cette collection a été souvent prêtée pour des expositions; elle est si bien connue de tous les antiquaires et est, outre sa valeur intrinsèque, très précieuse parce qu'elle montre les développements et les progrès de l'art dans le passé.

Il y a des pipes en argile du xvi<sup>e</sup> siècle, des pipes en bois, de Suisse; des pipes allemandes en faïence et en porcelaine, très anciennes; des pipes de France, d'une haute antiquité, faites en bois inconnus aujourd'hui; pipes suédoises en cuivre et en pierre; russes, en argent, nickel et malachite; de ravissantes pipes turques en verre, en métal, en argile, narghilés, chibouques et hookalis;

Pipes italiennes, vieilles de plusieurs siècles, en terracota et bois d'olivier; antiques pipes espagnoles, qui sont formées de différentes espèces de bois et de pierre ressemblant à l'écume, qu'on trouve encore en Espagne; pipes africaines, apportées par des colporteurs de l'intérieur du continent noir, où elles ont appartenu à des rois ou à des chefs; véritables pipes chinoises, d'un âge presque fabuleux, et ces pipes dont les Hindous se servent dans leurs temples.

L'Amérique y a des pipes de silex, de cornalines, de pierres dures, de Mexico, et les calumets indiens faits en pierre. Il y a les pipes les plus extraordinaires, anciennes et modernes, et cette collection n'a jamais été surpassée ni même égalée.

La pipe à tabac du plus haut prix dans le monde entier est la pipe d'Etat du shah de Perse, étant estimée à deux millions de francs. Elle est richement garnie de pierres précieuses.

Le prince de Galles a une belle collection de pipes à tabac et, quoique la cigarette lui soit habituelle, il n'en est pas moins un collectionneur de pipes passionné.

La périodicité des troubles atmosphériques, et particulièrement des orages, périodicité parfaitement connue, est, depuis trois années, d'une exactitude presque mathématique.

On a lu le récit des terribles orages qui viennent de ravager plusieurs régions de l'Est et qui ont été suivis de tempêtes sur nos côtes de la Manche.

C'est le 18 août au soir que ces orages ont commencé, d'après les dépêches de nos correspondants.

Or, c'est le 18 août, vers dix heures du soir, qu'éclatait l'année dernière le cyclone de Dreux, dont nous avons donné tous les détails et qui a détruit une partie de la ville. C'est également au 18 août au soir qu'a éclaté le cyclone de Saint-Claude, plus terrible encore que celui de Dreux.

Remontons d'une année. Nous voici en 1889. C'est encore dans la nuit du 18 au 19 août qu'un orage épouvantable se déchaîne cette année-là sur l'ouest de l'Europe. Voici, en effet, une note publiée à la date du 20 août 1889 :

« Par suite de l'orage qui sévit depuis hier, les lignes télégraphiques sont fortement endommagées. Paris n'a plus actuellement de communications directes avec Vienne, Gènes, Madrid, Avesnes, Saint-Lô, Lisieux, Louviers, Fécamp, les Sables-d'Olonne, Blois, Brive, Tulle, Toulouse, Agen, Carcassonne, Pau, Béziers, Cette, Rodez, Albi et Saint-Nazaire.

N'y a-t-il pas dans cette périodicité, presque mathématique, un phénomène vraiment curieux ?

Le nombre des chemins de fer dans le monde entier augmente tous les ans. De 468,872 kilomètres que l'on comptait en 1884, on est arrivé, en 1888, à 571,777 kilomètres. Sur ce chiffre, l'Europe vient avec 214,252 kilomètres, l'Amérique avec 304,005 kilomètres, les trois autres parties du monde n'atteignent ensemble que 53,514 kilomètres.

De tous les pays d'Europe, c'est la France qui a le plus accru son réseau ferré depuis 1884; elle a construit 4,048 kilomètres, l'Allemagne en a construit 4,047. Viennent ensuite : l'Autriche (2,658 kilomètres de plus qu'en 1884), la Russie (3,643), l'Italie (2,286), et l'Angleterre (1,526).

L'ensemble des voies ferrées (571,777 kilomètres) représente à peu près quatorze fois le tour de la terre et dépasse de beaucoup la distance de la terre à la lune, qui n'est que de 384,420 kilomètres.

On ne saurait trop recommander aux personnes qui mangent du raisin d'avoir la précaution de le laver avant d'y goûter.

Avant de préserver la vigne de certaines maladies, on l'injecte au sulfate de cuivre et la bouillie bordelaise, appliquée quelquefois d'une manière plus ou moins intelligente, reste déposée sur les fruits que la pluie n'a pas lavés. C'est ainsi qu'un de nos amis s'est vu presque empoisonné par une grappe de raisin qui n'avait pas été lavée avant d'être servie.

Un journal anglais rapporte qu'il y a 4,514 fabriques de papier dans le monde entier. L'Allemagne en possède 1,443; l'Angleterre, 270; la France, 148; l'Ecosse, 68 et l'Irlande, 13. L'Allemagne occupe donc le premier rang pour la fabrication, et elle doit surtout cette suprématie aux connaissances supérieures des Allemands en chimie.

Bien que la soie soit extrêmement chaude, douce et agréable, ce n'est pas une substance hygiénique pour les vêtements qui touchent immédiatement à la peau. Un foulard autour du cou donnera mal à la gorge à neuf personnes sur dix. La soie rend le cou moite et brûlant, aussi le moindre courant d'air frais qui effleure la peau peut-il être nuisible. La soie semble avoir, contrairement à la laine, la propriété d'ouvrir les pores et d'exciter la transpiration, et, si elle agit ainsi eu égard au cou et aux pieds, il y a tout lieu de croire qu'il en serait de même pour la poitrine et les membres. Ceux qui portent des bas de soie ont toujours les pieds sensibles. La réforme du vêtement devra embrasser non-seulement la coupe, mais encore la valeur hygiénique de l'étoffe employée.

VARIÉTÉS

L'Histoire des Codex

Le Codex? c'est le formulaire *officiel* qui donne à votre médecin les formules, ou la plupart des formules dont il se sert pour vous... guérir, et à votre pharmacien la « manière » de préparer ces formules. C'est un vilain livre, comme diraient les enfants.

Et cependant, le Codex, ou plutôt tous les Codex qui ont illustré la pharmacopée, ont trouvé leur historien. Il est à peine besoin de vous dire que cet historien est un pharmacien; je vous livre son nom: c'est M. Georges Deschamps.

Dans une thèse très remarquable qu'il vient de soutenir devant les professeurs de l'Ecole de pharmacie, M. Deschamps expose en effet « que la pharmacie a traversé, pendant ce siècle, une période de transformation, qu'autour d'elle les sciences se modifiant, se décidant à adopter une marche méthodique, elle a vu, elle, la pharmacie, son horizon s'élargir. »

De là, vous le pensez bien, la nécessité de réviser les Codex, c'est-à-dire les livres qui contiennent les recettes et les formules auxquelles les pharmaciens doivent se conformer; de là aussi, pour M. Deschamps, l'occasion de jeter un coup d'œil sur les formules et les recettes disparues.

C'est ainsi que nous apprenons qu'au xvii<sup>e</sup> siècle nos aïeux se trouvaient fort bien de l'emploi, en pommade, en pilules, en lotions et même... en clystères, de la poudre d'hirondelle et de l'huile de chiens roux.

Si nous remontons plus haut, nous en apprendrions de belles sur le goût de nos ancêtres, ou plutôt sur le goût des médecins et des apothicaires de nos ancêtres en fait de médicaments. Songez que pour remonter à l'origine de la pharmacie, il faut remonter à l'origine même du monde.

Dès que l'homme a souffert, il a cherché à se soulager, il a cherché un médecin et un apothicaire. Il a trouvé d'abord des patriarches et des prophètes, qui, sous prétexte de guérir ses maux, le détroussaient comme des voleurs de grand chemin. Ces patriarches, ces prophètes s'entouraient de mystères et exploitaient avec

une habileté sans seconde l'ignorance et les vices de notre pauvre humanité.

Plus tard, bien plus tard, les Arabes eurent l'idée d'appliquer à la préparation des médicaments les quelques connaissances qu'ils avaient en chimie. Le chimiste arabe le plus célèbre, Moussah-Dschasar-al-Soli, qui vivait au VII<sup>e</sup> siècle, était aussi un pharmacien illustre. En France, pendant longtemps, nos apothicaires suivirent les traditions des prophètes. Ils aimaient aussi à s'entourer de mystères. Leurs boutiques n'étaient pas des temples, mais des antres où on ne pénétrait qu'en tremblant. Ils ne parlaient pas de divinité mais de magie

M. Deschamps dit à ce propos : « N'oublions pas que le charlatanisme n'est pas chose nouvelle, et que jadis les rois et les grands seigneurs payaient très cher le secret des remèdes capables de tout guérir, mais qui ne guérissaient rien. »

Plus tard encore, vers 1750, parut le premier Codex. Il est curieux à consulter, car il contient le résumé de la pharmacie à cette époque et nous indique quel était l'état des connaissances en chimie, en botanique et en histoire naturelle il y a près d'un siècle et demi. Voici quelques-unes des substances les plus usitées, c'est-à-dire entrant le plus souvent dans les médicaments : l'alcool, la rhubarbe, le vinaigre, l'antimoine, le fer, le mercure, la cannelle, la litharge d'or.

Viennent ensuite des médicaments très employés aussi et tout particulièrement... intéressants : l'anguille, le serpent, les cheveux, la chair. Savez-vous ce qu'on faisait de ces ingrédients? On en faisait des esprits, des huiles et des sels volatils. Aux femmes « qui se plaignaient de vapeurs » on conseillait l'esprit de serpent ou d'anguille. L'huile de cheveux était probablement employée contre la calvitie.

Les pharmaciens de ce temps employaient aussi les crapauds, les vers de terre, les perles, le papier, les urines, les vipères. L'essence de ver de terre rendait de grands services aux gens atteints de rhumatisme, et l'huile de crapaud était souveraine, en frictions, dans toutes les maladies de l'estomac. Vous ne digérez pas? Frictionnez-vous le ventre avec l'huile de crapaud préparée par infusion ou par décoction.

On se servait aussi de crâne humain pulvérisé et calciné. M. Deschamps a oublié de nous dire dans quelles affections le crâne humain réussissait le mieux. Il se contente d'insinuer « que cette recherche de produits étranges était plutôt faite pour étonner le public que pour le guérir.

Et ce n'est que dans ces dernières années que la pharmacie a suivi une direction scientifique. Elle s'attache aujourd'hui à la recherche du produit simple, actif, d'origine connue, ayant une action bien déterminée. « Aux données vagues des premiers Codex, dit M. Deschamps, succèdent des notions précises, scientifiques. » La pharmacie, en effet, suivant la marche de la chimie, de la physique, de la thérapeutique, est aujourd'hui une véritable science.

Elle ne pouvait pas, il est vrai, rester en arrière. La médecine perfectionnant de plus en plus ses méthodes d'investigation, multipliant ses découvertes, étudiant avec un soin minutieux l'action physiologique des médicaments, obligeait la pharmacie à abandonner ses vieilles formules.

Certes, pour nous, simples mortels, le Codex est et restera longtemps encore un livre un peu mystérieux; mais pour ceux qui ont pénétré quelque peu dans un laboratoire, qui ont appris les premières notions de la chimie et de la botanique, il est lisible et compréhensible. C'est là un grand progrès. Il faut savoir gré à M. Georges Deschamps de nous avoir montré, dans une étude très intéressante, la différence qu'il y a entre ce Codex et ceux qui l'ont précédé.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les créanciers du sieur CHARLES GALLIA, décédé à Monaco le 8 octobre dernier, sans profession connue, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur, en date du 26 juin suivant, sont invités, dans la huitaine de ce jour, à produire leurs titres de créance au curateur soussigné.

Le Curateur : A. Cioco.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-huit août dernier, enregistré, mademoiselle SUZETTE-MONIQUE PIGNAT, sans profession, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de monsieur AUGUSTE-ANTOINE MANDEL, employé au Casino, et propriétaire, demeurant à la Turbie, quartier Saint-Michel, ayant élu domicile en la même étude, une villa située à Monaco, quartier Peirera, appelée *Villa Mignonne*, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, avec petit jardin au midi, portée au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 479 de la section B et confinant : du nord au boulevard Costa-Peirera, du midi au torrent de Sainte-Dévote, du levant à la propriété de monsieur Roustan et du couchant à celle de monsieur Copello.

Cette vente a été faite au prix de vingt-quatre mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 1<sup>er</sup> septembre 1891.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 août 1891

NEWCASTLE,	vapeur,	Columba,	angl.,	c. Furneaux,	houille.
SAINT-TROPEZ,	b.	Charles,	fr.,	c. Allègre,	sable.
ID.	b.	Gambetta,	fr.,	c. Gardin,	id.
ID.	b.	Elisa,	fr.,	c. Ferrero,	id.
ID.	b.	Figaro,	fr.,	c. Musso,	id.
ID.	b.	Quatre-Frères,	fr.,	c. Jouvenceau,	id.
ID.	b.	Vierge-Marie,	fr.,	c. Doglio,	id.
ID.	b.	Eclairer,	fr.,	c. Mascarelli,	id.
CANNES,	b.	Ville-de-Marseille,	fr.,	c. Jaume,	id.
ID.	b.	Volonté de Dieu,	fr.,	c. Davin,	id.
ID.	b.	Fortune,	fr.,	c. Moutte,	id.
ID.	b.	Reine-des-Anges,	fr.,	c. Conte,	id.
ID.	b.	Jeune-Baptistin,	fr.,	c. Isnard,	id.

Départs du 24 au 30 août

SAINT-TROPEZ,	b.	Louise-Thérèse,	fr.,	c. Fabre,	sur lest.
ID.	b.	Charles,	fr.,	c. Allègre,	id.
ID.	b.	Gambetta,	fr.,	c. Gardin,	id.
ID.	b.	Elisa,	fr.,	c. Ferrero,	id.
ID.	b.	Figaro,	fr.,	c. Musso,	id.
ID.	b.	Quatre-Frères,	fr.,	c. Jouvenceau,	id.
ID.	b.	Vierge-Marie,	fr.,	c. Doglio,	id.
ID.	b.	Eclairer,	fr.,	c. Mascarelli,	id.
CANNES,	b.	Ville-de-Marseille,	fr.,	c. Jaume,	id.
ID.	b.	Volonté-de-Dieu,	fr.	c. Davin,	id.
ID.	b.	Fortune,	fr.,	c. Moutte,	id.
ID.	b.	Reine-des-Anges,	fr.,	c. Conte,	id.
ID.	b.	Jeune-Baptistin,	fr.,	c. Isnard,	id.

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

MONACO — Située sur la plage du Canton — MONACO

PARC AUX HUITRES tenu par LE NEN

BOUILLABASSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES  
DINERS SUR COMMANDE  
Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAINS DE MER

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon  
DANS LES GARES DU DEPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>ve</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

MALADIES DES YEUX

Le docteur BAUDON donne, tous les jeudis, de 9 heures et demie à 10 heures et demie, gratuitement pour les pauvres, des consultations pour les **maladies des yeux**, et recevra *villa André-Jane*, chemin de la Turbie, n<sup>o</sup> 1, à la Condamine.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Août	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
25	765.0	765.1	764.9	765.0	765.5	21.6	22.8	23.2	24.4	22.0	70	O	Beau						
26	65.9	66.4	65.7	65.8	66.1	22.4	23.3	24.2	23.2	22.6	75	Calme O	Beau, nuageux						
27	65.4	65.1	63.9	63.4	63.9	22.8	23.6	24.4	24.2	21.8	81	Calme	Beau						
28	64.0	63.9	63.1	62.8	63.9	23.0	24.1	25.0	25.0	23.0	65	id.	id.						
29	64.1	63.7	62.8	61.9	62.6	23.0	24.0	24.6	24.0	23.2	79	id.	Beau, nuageux,						
30	61.4	62.9	62.1	61.8	61.9	23.2	24.4	24.9	24.0	23.6	79	id.	Beau, un peu nuageux						
31	60.1	59.9	58.6	58.8	59.9	22.9	24.0	25.1	25.0	23.6	78	Calme S E	Un peu nuageux						
DATES											25	26	27	28	29	30	31		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	24.5	25.0	25.5	25.5	24.6	25.1	25.5	
											Minima	19.0	18.0	19.0	19.0	20.0	20.0	19.5	

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>